

Focus Natura 2000

Presqu'île d'Arvert

-

Bonne Anse, Marais de Bréjat
et de Saint-Augustin

2 0 1 9

N°2

NOTRE NATURE
PRÉCISÉMENT



ÉDITO

La France dispose du deuxième domaine maritime au monde, lui conférant ainsi une forte responsabilité quant à la préservation du milieu marin. Les sites Natura 2000 que nous animons sont majoritairement terrestres, comprenant également une partie marine. Il est reconnu que les écotones, ces espaces de transition entre deux milieux naturels, sont les zones les plus riches en biodiversité. Les espaces littoraux, interfaces entre le marin et le terrestre, représentent près de 20 km linéaires dans le site Natura 2000 « Presqu'île d'Arvert », entre l'océan Atlantique et la forêt de la Coubre.

La présence d'espaces naturels sensibles (ENS), du Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis dont le périmètre englobe en partie le site Natura 2000, et le projet de Réserve Naturelle Nationale dans le secteur de la baie de Bonne Anse sont autant d'indicateurs témoignant de la haute valeur écologique de ces milieux de transition du site Natura 2000. Ces milieux possédant leurs caractéristiques propres sont gérés et fréquentés par une multitude d'acteurs dont l'unique préoccupation doit être le développement durable de notre littoral. Dans ce 2^e numéro de la lettre d'informations Natura 2000, nous vous proposons un point de vue littoral du site, ainsi qu'un focus sur les outils dédiés au réseau Natura 2000 pour accomplir certaines actions de préservation et de restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Jean-Pierre Tallieu
Président de la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique

Natura 2000 en action

La démarche Natura 2000 vise à concilier la nécessaire préservation de la biodiversité d'intérêt communautaire avec le développement du territoire sous ses différents aspects : économique, social et culturel.

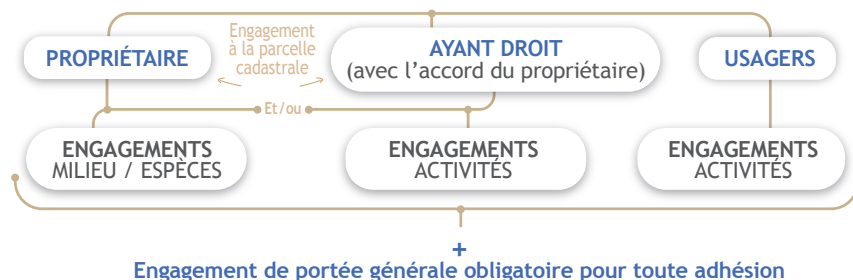
Que vous soyez un propriétaire privé, un ayant-droit, une collectivité, un agriculteur, une entreprise ou une association vous pouvez agir et préserver les espèces et les habitats du site Natura 2000.

En effet, le réseau Natura 2000 met à votre disposition deux outils appelés **Charte et Contrat** : suivez le guide !

- Pourquoi ?** Encourager les bonnes pratiques en faveur des espèces et habitats d'intérêt.
- Où ?** Terrains en zone Natura 2000 (voir localisation sur www.agglo-royan.fr/natura2000-sites).
- Quelle compensation ?** Exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties, mise en valeur des bonnes pratiques.
- Combien de temps ?** Engagement volontaire et contractuel sur 5 ans (sauf pour certains contrats Natura 2000 portant sur les milieux forestiers : 30 ans).
- Comment ?** Accompagnement administratif et technique gratuit assuré par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ; Instruction des dossiers par les services de l'Etat.

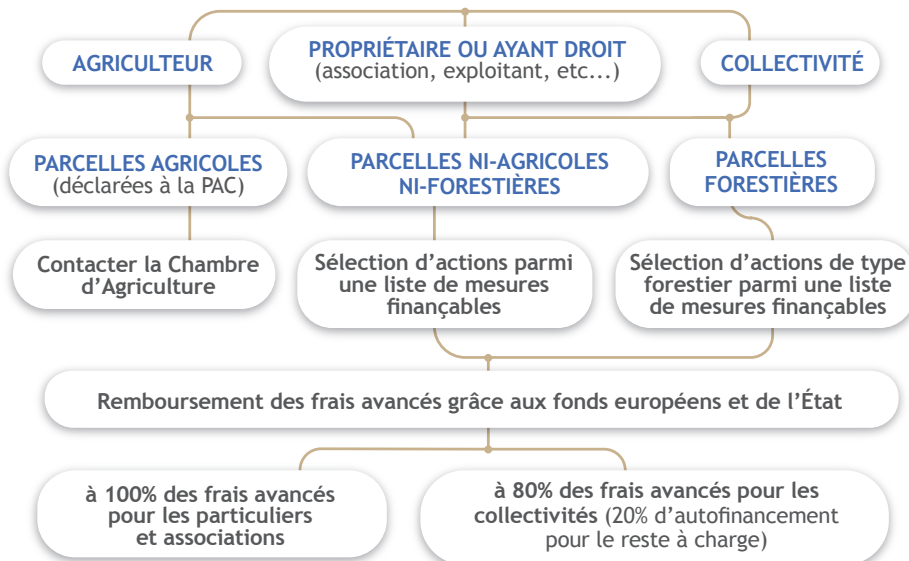
Charte NATURA 2000

Une reconnaissance de vos pratiques respectueuses de l'environnement



Contrat NATURA 2000

Un coup de main pour une gestion durable de vos terrains



Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.presquile-darvert.n2000.fr>

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, un nouvel acteur dans le paysage Natura 2000 local

Le réseau Natura 2000 est composé de sites terrestres, marins et mixtes (majoritairement terrestre avec une partie marine). C'est le cas pour les sites Natura 2000 « Presqu'île d'Arvert » et « Bonne Anse, marais de Bréjat et de Saint-Augustin ». Leurs parties marines sont incluses dans le périmètre du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis créé en 2015 et dont le plan de gestion, feuille de route pour les 15 prochaines années, a été approuvé en juin 2018.

L'objectif du Parc est la **préservation du milieu marin, l'amélioration de la connaissance et l'accompagnement du développement durable des activités maritimes** : ces objectifs rejoignent ceux du réseau Natura 2000. En effet, le Parc est lui-même animateur de 7 zones Natura 2000, exclusivement marines, et recouvrant 99,47% de la surface du Parc.

Les actions menées, liées aux 50 objectifs issus de la concertation et inscrits dans le plan de gestion, répondent à 6 grandes orientations définies lors de la création du Parc :

- **améliorer et partager la connaissance** scientifique et empirique des milieux marins, des espèces et des usages,
- **préserver et restaurer les milieux et les fonctionnalités écologiques**, dans un équilibre durable entre biodiversité et activités socio-économiques,
- **renforcer le lien terre-mer** par le partenariat des acteurs concernés afin de préserver la qualité et la quantité des eaux,
- **promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle, aquacoles et conchylicoles**, dans le respect des écosystèmes marins,
- **promouvoir et développer les activités maritimes portuaires et industrielles** ainsi que les activités de loisirs dans le respect des écosystèmes marins,
- **diffuser, auprès du plus grand nombre, la passion de la mer** et impliquer chacun dans la préservation du milieu maritime et littoral.

Sous influence des eaux douces des estuaires, cette zone présente une forte productivité planctonique, essentielle pour la biodiversité marine mais aussi pour les activités économiques comme la conchyliculture ou la pêche.

La **richesse du Parc s'exprime également par la présence d'une mosaïque d'habitats** (fonds rocheux, vasières, îlots, estrans calcaires, sables, etc.) servant de



lieux d'alimentation, de frayère, de reproduction, de nourricerie pour de nombreuses espèces.

C'est également une **zone majeure de migration** pour les poissons amphihalins (se déplaçant dans les eaux douces et salées) et l'avifaune, dont de nombreuses espèces sont protégées par le réseau Natura 2000 comme le Gravelot à collier interrompu ou l'Avocette élégante.

À SAVOIR

Le Parc en quelques chiffres-clés :

- 6 estuaires
- 1 000 km de côte
- 114 communes
- 6 500 km² d'espace marin

Pour davantage d'informations, rendez-vous sur www.parc-marin-gironde-pertuis.fr

La laisse de mer, témoin d'une plage vivante



Galon d'Or © CARA

Comme son nom l'indique, la laisse de mer est ce que l'océan **dépose sur la plage après la marée haute**. Composée de **déchets naturels** (algues, coquillages, bois flottés, restes d'animaux, etc.), elle est la **base de la chaîne alimentaire** de l'écosystème des plages, offrant le gîte, le couvert et des sites de reproduction pour de nombreuses espèces : puces de mer, crabes, oiseaux, ... Des intrus, bien trop nombreux, sont également retrouvés dans la laisse de mer : il s'agit des déchets, jetés pour la plupart dans nos zones urbaines et qui, poussés par le cycle de l'eau, se retrouvent dans l'océan puis sur les plages. Le nettoyage mécanique des plages, moyen couramment employé pour enlever ces déchets, détruit la laisse de mer puisqu'il n'est pas sélectif : il enlève autant les déchets que la laisse de mer, et même le sable ! **Seul un ramassage sélectif, manuel, permettrait de garder une plage sans déchet et vivante.**

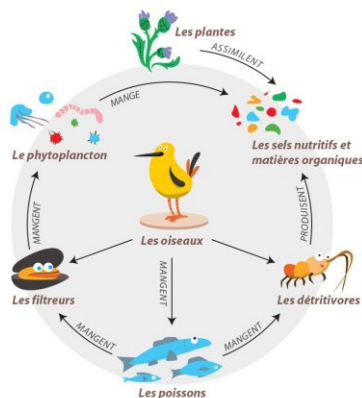
Retirer la laisse de mer a des conséquences sur la faune, mais également sur la flore littorale, notre paysage voire notre sécurité.

En se décomposant, les éléments naturels de la laisse de mer enrichissent le milieu en matière organique **favorisant ainsi le développement des plantes**. La présence des plantes permet de retenir le sable, et ainsi de **lutter contre l'érosion** et donner naissance aux dunes ; elles sont les **meilleures protections contre les assauts des tempêtes**, limitant les dégâts dans nos villes littorales. Avec le dérèglement climatique, ces phénomènes météorologiques sont plus fréquents et plus violents, **la préservation des laisses de mer est donc l'affaire de tous !**

Cycle de vie de la laisse de mer



© Gaëlle Proserpi



Communauté d'Agglomération Royan Atlantique - 107, avenue de Rochefort - 17201 Royan cedex. Cette lettre d'information est publiée avec la participation financière de l'Europe (programme FEADER et Natura 2000), l'Etat et la CARA.



ZOOM

« Le Gravelot à collier interrompu »



© Emmanuelle Kuhn - Adobe Stock

En le regardant de près, cet oiseau ciblé par le réseau Natura 2000 porte bien son nom ! **Classé « en danger » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs** du Poitou-Charentes, ce statut est justifié par son mode de vie. Contrairement aux idées reçues, les oiseaux ne font pas toujours

leur nid en hauteur ; certains, comme le Gravelot, **pondent directement leurs œufs sur le sable**, sans autre formalité ! La reproduction se déroulant d'avril à juillet, **la fréquentation du littoral et le nettoyage mécanisé des plages sont les deux principales sources de perturbations** à cette saison : piétinement involontaire des nids, divagation des chiens prédatant les œufs ou chassant les oiseaux... et prélèvement des laisses de mer lors des nettoyages. Or, comme expliqué ci-contre, les laisses de mer donnent naissance au haut de plage, habitat du Gravelot, lui offrant ainsi le gîte et le couvert. Sans la présence de ces déchets naturels déposés par l'océan, le Gravelot ne trouve plus les conditions favorables à sa reproduction.

Pour protéger cette espèce, il faut mieux connaître les zones favorables à sa reproduction pour sensibiliser le grand public, les usagers et les gestionnaires des plages. Ainsi, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) entreprend **tous les ans depuis 2015 un suivi de la reproduction** du Gravelot à collier interrompu sur le département, notamment sur la côte sauvage dans le site Natura 2000 où ont été comptabilisés 10 couples nicheurs sur les 38 recensés cette année là en Charente-Maritime.



© CARA

Pour participer au suivi de cette espèce, rapprochez vous de la délégation territoriale LPO Poitou-Charentes : Fabien Mercier - 06.16.71.81.61 - fabien.mercier@lpo.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre TALLIEU

Coordination éditoriale : Leïla RENON

Comité de rédaction : Antoine BIGOT, Leïla RENON, Clémentine GUILLAUD

Maquette : Agence DOSCOCO

Conception : Audrey PENAUD

Photos : CARA, Adobe Stock

Couverture : Adobe Stock

Impression : Imprimerie Atlantique Offset

Édition : octobre 2019

